

**CAESUG**  
**DEMANDE DE PRISE EN CHARGE A REMPLIR POUR BENEFICIER DE LA SUBVENTION**

**Eté 2024**

Nom & Prénom des 2 parents:  Tél perso. :

Du parent ouvrant droit si séparé

Adresse personnelle :  Tél pro. :

Votre employeur :

Employeur conjoint :

E-mail (obligatoire):

Dossier CAESUG : Si vous avez fourni un dossier complet pour une autre activité depuis Décembre 2023, précisez pour quel dossier.....

Multisports sans hébergement										TOTAL
Mini-Guc (4-6 ans)										
Guc-jeunes (7-12 ans)	<b>COCHEZ LES SEMAINES D'INSCRIPTION</b>									
Ado (13-17 ans)	203,00 €	203,00 €	203,00 €	203,00 €	203,00 €	121,80 €	203,00 €	203,00 €		
Nom, Prénom et date de naissance des enfants (ci-dessous)	S1 8 au 12/07	S2 15 au 19/07	S3 22 au 26/07	S4 29/07 au 2/08	S5 5 au 9/08	S6 (3 jours) 12 au 14/08 (4j)	S7 19 au 23/08	S8 26 au 30/08		Base de calcul du TD

Je reconnais que ce document vaut engagement ferme et définitif quant au séjour choisi.

Date et signature

### **Procédure d'inscription :**

**1<sup>ère</sup> étape :** Inscription sur le site du GUC Vacances : <https://guc-vacances.fr>  
Créer un compte, dans la rubrique « Mon compte »

Une fois le compte créé, il faudra devenir adhérent, en payant l'adhésion de 6 € (par enfant) en ligne sur le site du GUC Vacances, vous choisirez le nombre d'adhérent en fonction du nombre d'enfant à inscrire (vous n'envoyez donc plus le chèque d'adhésion au CAESUG).

**La création du compte et l'adhésion sont indispensables pour pouvoir procéder à l'inscription.**

Vous pourrez procéder à l'inscription, en cliquant sur « Trouver une activité » puis « Réserver » dans la rubrique « Les vacances ». Le code d'accès au service est «GUCETE »

Pour valider la réservation de la place, le GUC va vous demander de payer un acompte en ligne de 20% sur un tarif séjour fixé en fonction de votre quotient, lorsque vous arrivez à l'étape du paiement, il faudra rentrer le code « CAESUGETE » **pour ainsi payer cet acompte et non le total du séjour. Le tarif du séjour apparaissant lors de l'inscription n'est pas celui appliqué par le CAESUG. Vous tenez compte du tarif CAESUG qui apparaît sur la demande de prise en charge.**

Le CAESUG versera sa participation directement au GUC, vous devrez payer le solde au GUC, soit :

Tarif du séjour - acompte - subvention du CAESUG

**2<sup>ème</sup> étape :** Faire un dossier dans les 5 jours suivant l'inscription au CAESUG pour bénéficier de notre subvention. Aucune demande ne sera acceptée à postériori

Compléter cette fiche et la déposer sur File Sender, accompagnée des pièces demandées

Une fois le dossier déposé sur File Sender, envoyer par mail à [elif.bagdad@caesug.cnrs.fr](mailto:elif.bagdad@caesug.cnrs.fr) le lien généré par File Sender

**Pièces à joindre au formulaire pour bénéficier de la subvention :**

- Bulletin de paie récent de l'Ouvrant-droit + Toutes les pages du livret de famille
- Contrat de travail pour les CDD
- Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 (les 2 avis si déclaration séparée dans le foyer)

**Nouvelles règles de calcul :**

**Le CAESUG participe sur un tarif journalier de 26 €, en y appliquant la subvention en fonction du revenu fiscal et parts CAES.**

**La différence avec le tarif journalier du GUC sera intégralement prise en charge par le CAES pour les agents CNRS et par le CAESUG pour les agents Universitaires.**

**Ce nouveau mode de calcul est plus avantageux pour l'agent.**

**Si ces pièces ont déjà été fournies depuis décembre 2023, seule cette fiche sera nécessaire.**

**Sans ce dossier le CAESUG ne pourra pas verser sa participation au GUC, ces derniers vous réclameront le total sans subvention.**